ORDURES MENAGERES

Pour information, le calendrier des collectes 2019 est accessible sur le site internet de la Communauté de Communes.

Les calendriers 2019 seront distribués par voie postale avec les factures d'Ordures Menagères.

Pour trouver le calendrier sur le site : https://www.cc-chateaubriant-derval.fr

- Cliquer sur la rubrique Vivre et s'épanouir (carré orange)
- sélectionner l'onglet environnement, sous les rubriques (avant dernier à droite)
- sélectionner collecte des particuliers
- se positionner en bas de page : documents à télécharger
- cliquer sur calendrier de collecte des déchets 2019

Participez au défi familles à énergie positive

Déterminée à aider ses habitant.e.s à mieux et moins consommer à travers son PCAET, la Communauté de Communes encourage des foyers à se regrouper en équipes avec le pari d'économiser au moins 8% de leurs consommations d'énergie par rapport à l'hiver précédant, simplement, en changeant quelques habitudes.

Le défi permet à chacun·e de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour diminuer ses consommations d'énergie, réduire ses émissions de CO2 et gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie. Tout cela sans affecter son confort !

Du 1er décembre 2018 au 30 Avril 2019, des familles regroupées en équipe tentent de réaliser 8% d'économies d'énergie. Pour y parvenir, le défi se joue en équipes de 5 à 10 foyers qui vont ainsi échanger leurs bonnes astuces, s'entraider et se motiver les uns les autres.

Seul, en couple, en famille, entre colocataires, collègues, ami·e·s ou voisin·ne·s... tout le monde peut participer au défi. Les personnes intéressées peuvent rejoindre une équipe ou en former une.

Le défi est gratuit. Les personnes intéressées peuvent toujours s'inscrire et rejoindre une équipe sur : http://paysdelaloire.familles-a-energiepositive.fr

Les équipes étudient leurs consommations de l'hiver précédent et font le pari de réaliser 8 % d'économies d'énergie. Elles s'engagent pour cela à mettre en place des gestes simples et efficaces pour réduire leurs consommations d'énergie.

L'Espace Info-Énergie, service gratuit et indépendant d'information sur l'énergie, accompagne et conseille les équipes tout au long du défi. Des événements regroupant les équipes ponctuent le défi.

Tel : Kilian Payelle au 02 28 04 06 33

Plan Climat Air Énergie Territorial

FEVRIER 2019 - n° 192

De Vous à Mouais

Prochaine parution : 11 mars 2019
Dépôt des articles **au plus tard le 20 Février 2019** (par courriel).

Bulletin municipal gratuit de la Mairie de Mouais - Directeur de Publication : M. Yvan MENAGER, Maire. Mairie - 5, rue de la Mairie - 44590 MOUAIS Tél : 02 40 07 73 41 Fax : 02 40 07 73 33 Courriel : mairie.mouais@wanadoo.fr - Site internet : www.mouais.fr - Dépôt légal : septembre 2016.

PERMANENCES DES ELUS

M. Yvan MENAGER
⇒ **Maire** : sur R.D.V. au 02 40 07 73 41
M. HORHANT Alain : 1er adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments communaux et à l'urbanisme. Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41
M. HAULBERT Sébastien : 2ème adjoint délégué à la communication, à la vie associative, au cadre de vie et au tourisme et à la bureautique Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41
Mme RACHEL GAUTIER : 3ème Adjoint déléguée aux affaires scolaires et aux affaires sociales Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41
Monsieur Yves DANIEL Député : permanence : 4, Allée des lilas - 44170 NOZAY (face à la communauté de communes). **Prendre R.D.V. au 09 67 06 38 17** ou courriel :permanence-depute@yves-daniel.org
Conseiller Départemental : **M. BIGAUD Yannick** ou **Mme DOUET Anne-Sophie** : 1er mercredi du mois : 9 h/12 h - Pole Emploi Social DERVAL.

SERVICES : PETIT MEMO

Les numéros d'urgences
SAMU ..... 15 Pompiers..... 18 Gendarmerie..... 17
Permanences médicales et paramédicales
Le soir à partir de 20 h et le week-end à partir du samedi midi, pour contacter un médecin, composer le **15**
Mairie : Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 02 40 07 73 41
A.D.M.R. de Derval : 02 40 07 81 67
A.M.D. de Sion-les-Mines : 02 40 28 94 37
Bibliothèque « Lire, Lire là » : Place de l'église - Mouais 02 40 07 67 34. Samedi: 14 h - 17 h
Centre de soins infirmiers - OPASS : 2, rue de la Poste - Sion-les-Mines - 02 40 07 01 24 : Permanences le mardi et le jeudi de 8 h à 8 h 30 au Pôle Social - Place Bon Accueil à Derval
Centre Médico Social : 02.40.79.40.76
Communauté de Communes du secteur de Châteaubriant-Derval : 5 rue Gabriel Delatour 44110 CHÂTEAUBRIANT
Standard : 02 28 04 06 33
Déchetterie (au « Vieux Bourg » de Lusanger) Lundi, vendredi, samedi : 14 h à 18 h - Mercredi : 9 h à 12 h.
Espace aquatique intercommunal : 02.40.07.50.00
www.espace-aquatique-derval.com
Enfance-Jeunesse « Potes des 7 lieux » : 12, rue de Redon - Derval 02 28 50 46 39. Centre de loisirs pour les 4/11 ans - Animation jeunesse 11/17 ans
Maison de l'Emploi : 14, rue de la Garlais - Derval - 02 40 81 82 26 Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h - Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Relais Assistantes Maternelles : 8, rue du Lavoir - Derval 02 40 07 27 95. Lundi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h 30 - Mardi : 14 h - 17 h
Transport « Lila à la demande » : 02 40 07 54 71

Bulletin disponible :

- en Mairie
- au café « Pic'assiette »
- au « Fournil du Verger »
- à la bibliothèque
- en version couleur par courriel
- www.mouais.fr
- Maison des services au public de derval

ETAT-CIVIL

DECES :

Monsieur Claude DAVID décédé le 24 décembre 2018 à Châteaubriant (La Hémeriais)

Monsieur Yves BOUTON décédé le 27 décembre 2018 à châteaubriant (Les Echasserais)

NAISSANCE : Noah JOGUET né le 18 janvier à Châteaubriant (La petite Place)

REPAS CLASSE 9

Le Comité des Fêtes organise, comme chaque année, cette journée de retrouvailles et de partage le **samedi 13 avril 2018 à la salle de la Paill'Hôtes.**

Des invitations seront distribuées courant Février/Mars.

Si vous êtes nés une année en 9 vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès des services de la Mairie ou en contactant directement le Comité des Fêtes au :

02.40.01.01.19 (Madame DANIEL Catherine)

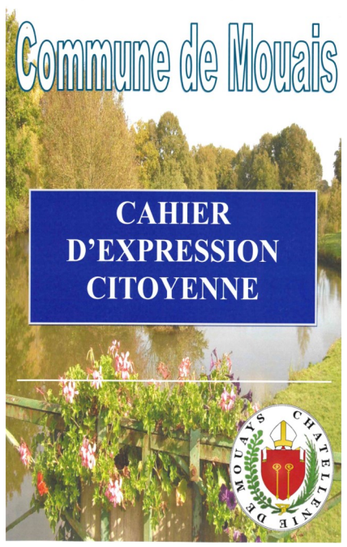

La municipalité a mis en place, au sein de la mairie, un cahier d'expression citoyenne. Chaque administré qui le souhaite pourra venir y inscrire ses propositions, contestations, etc.....

Ce cahier est accessible dans la salle d'attente de la Mairie aux heures d'ouvertures.

Infos réunions publiques :

https://granddebat.fr/

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUAIS–COMPTE-RENDU DU VENDREDI 18 JANVIER 2019

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2018 : Unanimité

Décision modificative n°2/2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte la décision modificative

n° 2/2018 qui se présente la façon suivante :

FONCTIONNEMENT
DEPENSES
64168 : - 1 900
739211 : 1 690
7391171 : 210

Remplacement pompe de relèvement

Monsieur Alain HORHANT, adjoint, explique le dysfonctionnement d'une pompe de relèvement de la station d'épuration, et présente le devis de VEOLIA pour l'achat d'une nouvelle pompe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à signer le devis de VEOLIA d'un montant de 845 € H.T. pour la fourniture et la pose d'une pompe de relèvement.

HOMMAGE

La Municipalité souhaite rendre hommage à Monsieur Claude DAVID, élu municipal de 1983 à 2008, pour son investissement personnel dans la vie de notre Commune.

DIVAGATIONS D'ANIMAUX

Différents évènements ont eu lieu sur le territoire de la Commune dus à la divagation de chiens. De nombreuses poules, lapins ou canards ont été tués ou blessés.

Nous rappelons donc aux propriétaires d'animaux de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout incident ou dommages pouvant résulter de la divagation des chiens..

Le Maire, autorité de police municipale, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles à l'ordre public et les dommages résultant de l'errance des animaux dans la commune, en application de l'article L. 2212-2 du Code Général des collectivités. De plus, les propriétaires d'animaux en divagation sont également susceptible d'engager leur responsabilité.

En conséquence, nous demandons à **TOUS LES PROPRIETAIRES** de chiens, de chats ou autres animaux susceptibles de divaguer, de veiller à ce que leurs clôtures de parcelle soient en état de maintenir les animaux au sein de la propriété. Il est du devoir de chaque propriétaire d'assumer la garde et la surveillance de son animal domestique.

Afin que de telles nuisances ne se reproduisent plus nous contacterons automatiquement les services de la fourrière départementale afin que l'animal errant soit récupéré qu'il soit connu ou non.

Nous comptons sur le civisme de chacun !!!

Merci de prendre, si possible, des photos des chiens que vous apercevez en divagation et nous les transmettre via l'adresse mail de la MAIRIE : mairie.mouais@wanadoo.fr

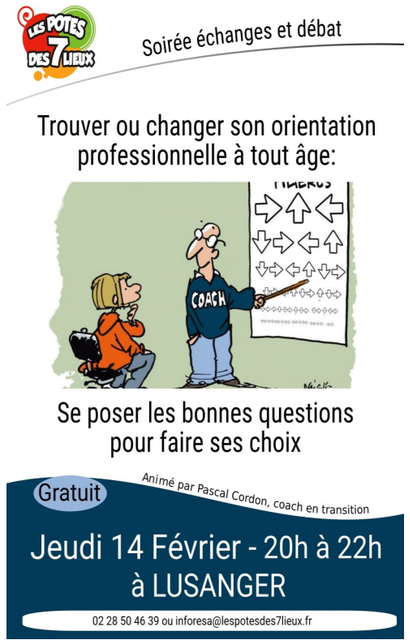

OPERATION TOUTES POMPES DEHORS 2019

Comme chaque année depuis 2001, l'**A**ssociation **O**nco **P**lein **A**ir www.aopanantes.fr organisera en 2019, une nouvelle fois, la collecte de chaussures usagées, mais encore portables, bien connue sous le nom : « **O**pération **T**outes **P**ompes **D**ehors » au profit des jeunes malades du cancer ou de la leucémie et suivis au CHU de Nantes ou au CHU d'Angers.

Après une très généreuse collecte 2018 de près de **77,300 tonnes** de chaussures qui auront permis de recevoir un chèque de **34000€** de la part du **RELAIS ATLANTIQUE** *(entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs),* notre partenaire depuis le premier jour. Ce chèque aura permis de financer une semaine de séjour d'été en août 2018 dans les Hautes Alpes pour un trentaine de jeunes adhérents de l'AOPA encadrés par une quinzaine de professionnels de santé et d'animateurs expérimentés.

L'opération 2019 se déroulera du **lundi 11 mars au samedi 23 mars 2019** dans plus de 1200 points de collecte (*dont plus de 300 établissements scolaires et autant d'établissements municipaux*) situés dans de nombreuses communes de la Région des Pays de la Loire et dans les départements voisins.

Les chaussures usagées mais encore portables devront être déposées pendant ces deux semaines dans les différents points de collecte, animés par tous ces bénévoles qui contribuent au succès de l'opération dans les centaines de communes participantes.

MERCI aux généreux donateurs de s'assurer que les chaussures sont bien attachées par paires, ou bien mises par paires dans un sac en plastique, afin d'en faciliter le tri avant qu'elles soient revendues par le **RELAIS** dans leurs friperies ou dans leurs établissements internationaux.

En participant généreusement à cette collecte de chaussures usagées mais portables, vous permettrez à l'**AOPA** d'organiser un nouveau séjour au cours de l'été 2019 contribuant ainsi à soutenir les jeunes dans leurs combats contre leurs maladies.